

Groupe d'habitations de Couchirard, Lausanne : architectes Gilliard et Gocet, Lausanne

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

Band (Jahr): 20 (1933)

Heft 4: Numéro spécial de la Section romande de la FAS

PDF erstellt am: 06.05.2024

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-86369>

Nutzungsbedingungen

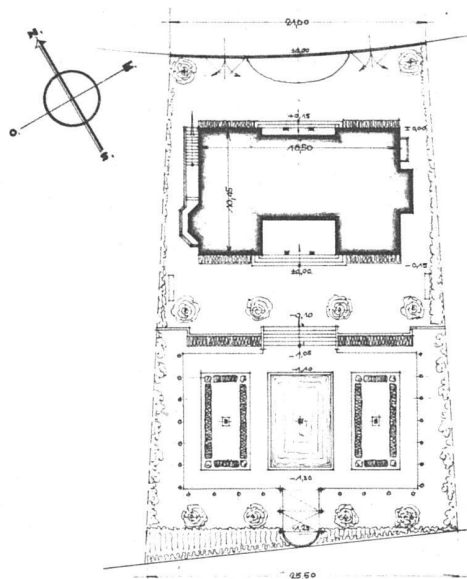
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

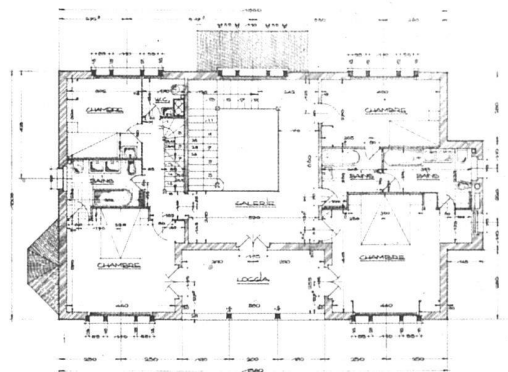
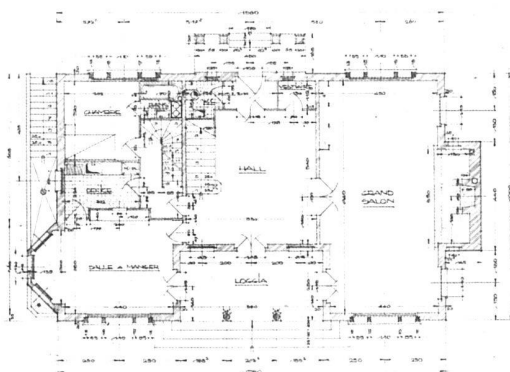
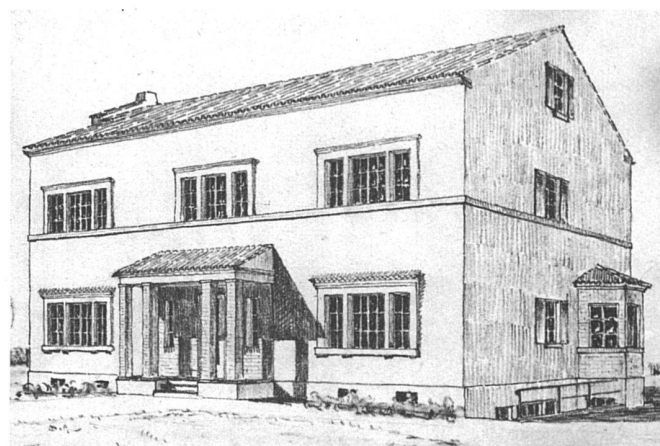
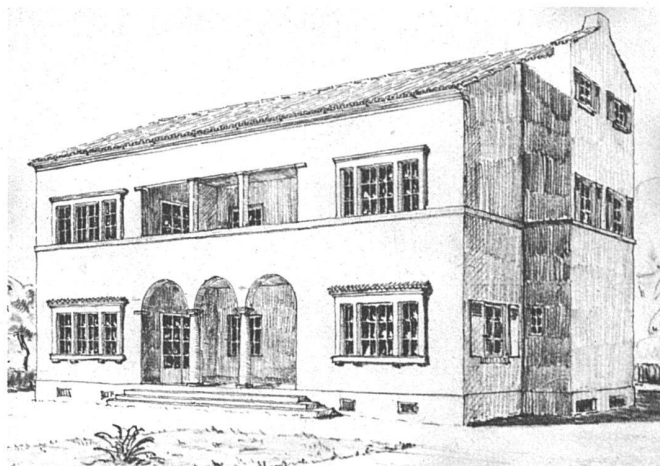
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Plan du jardin 1:600
Plan du rez-de-chaussée et du 1er étage 1:300
à droite en haut: Vue du sud, côté jardin
en bas: Vue du nord, côté rue

Projet pour une villa du guitariste Segovia
à Madrid, Espagne
Edmond Fatio, architecte FAS, Genève



Groupe d'habitations de Couchirard, Lausanne

Gilliard et Godet, architectes FAS, Lausanne (voir les illustrations pages 116 et 117)

Sans solliciter de subvention ou de prêt de la commune, la société a réussi à intéresser cependant celle-ci à l'entreprise, en lui demandant sa garantie pour faciliter l'obtention d'une hypothèque en 2^e rang auprès des établissements financiers.

Ces points acquis, le plan financier a été établi de la manière suivante:

Plan financier.

Coût.

Construction, compris honoraires d'archit.	frs. 1.408.000
Travaux extérieurs	frs. 65.000
Terrain et actes	frs. 105.000
Divers	frs. 42.000

Total frs. 1.620.000 (85% = 1.377.000)



Le hall du manoir d'Ollwiller. Le grand salon Wavre et Carbonnier, architectes FAS, Neuchâtel

Consolidation et charges.

Prêt 1er rang	1.000.000 à 4 1/2 + 1/2 amort. =	50.000
Prêt 2me rang	377.000 à 5 + 1/2 amort. =	20.735
Capital social, 310 parts	93.000 à 4 =	3.720
Subvention autonome	150.000	
	1.620.000	74.455
Impôt et assurances	3.000	
Eau, électricité, voirie	6.000	
Gérance, entretien, divers	12.305	
		95.760

Le coût de construction, calculé sur le montant des comptes vérifiés, est de fr. 39.— le m³ y compris les honoraires d'architectes.

Le bloc contient

7 appartements de 1 chambre à frs. 540.- + frs. 75.- pour le chauffage
47 appartements de 2 chambres à frs. 680.- + frs. 90.- pour le chauffage
69 appartements de 3 chambres à frs. 840.- + frs. 120.- pour le chauffage
2 magasins à frs. 1500.- + frs. 150.- pour le chauffage
Total des loyers frs. 95.760, chauffage frs. 13.335.

Le chauffage central, au mazout, est installé dans les sous-sols de la maison A à l'angle sud-est.

La commune, en octroyant sa garantie à l'emprunt en 2^e rang contracté par la Société Coopérative d'Habitation, a posé diverses conditions. Les appartements doivent être loués, dans la règle, à des ménages avec au moins 1 enfant dans les appartements de 2 pièces et 2 enfants pour ceux de 3 pièces. En outre, les locataires doivent prouver qu'ils ne disposent pas d'un salaire annuel supérieur à 4500 fr. (dans la règle, 5 fois le montant du loyer). Tous les appartements ont été loués avant l'achèvement de la construction.

Murs des sous-sols en béton coffré, ceux des étages en briques de terre cuite, perforées ou creuses, combinées suivant les étages et les charges à supporter. Le mur se compose de 2 parpaings de briques de 12 cm., séparés par un matelas d'air de 5 cm. et reliés, toutes les 3 assises, par une assise de briques perforées. Planchers en poutrelles de fer, avec hourdis de terre cuite (sur les sous-sols) et de ciment (L. B.) aux étages.

Tous les sols des vestibules, cuisines et W. C. en carreaux de grès. Les chambres ont des planchers en lames de chêne (2^e choix).

Dans les passages d'entrée, les murs sont revêtus de carreaux de faïence ou d'un enduit à la « pesette ».

Tous les appartements sont pourvus d'une chambre de bains (combinée avec le W. C.), avec chauffe-eau à gaz. Il a été prévu, en outre, des amenées d'électricité permettant d'installer au gré du locataire de petits bouilleurs électriques de 20 ou 30 litres sur les éviers des cuisines. Ces bouilleurs sont mis en location par la commune et la consommation d'électricité se paie à forfait.

Chaque appartement dispose d'une petite cave et d'un galetas. Une chambre à lessive et un étendage sont installés dans toutes les maisons (pour 17 appartements au maximum).

Une petite place de jeu est aménagée, pour les enfants, dans la cour, où sont installés également des étendages. Cette cour est accessible aux voitures, par un passage à l'ouest.



Vue prise de l'avenue de Morges, angle nord-ouest

Groupe d'habitations de Couchirard, Lausanne Gilliard et Godet, architectes FAS, Lausanne

Plan de situation voir p. 118, description p. 124

Photographies pages 116 et 117 par H. Chappuis, photographe, Lausanne

Vue prise de la route de Genève, angle sud-ouest

